

**COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Les sacs de plastique ne doivent pas être  
déposés dans les bacs bruns**

(Beauharnois – Le 30 avril 2020) La MRC de Beauharnois-Salaberry rappelle aux citoyens qu'il est important de ne jamais déposer dans le bac brun des sacs de plastique, afin d'assurer un compost de qualité.

Il est plutôt recommandé de déposer la matière en vrac dans le bac ou encore de l'envelopper dans du papier journal ou la mettre dans un sac de papier. Si votre bac est plein, les surplus peuvent être déposés à côté du bac dans de grands sacs de papier ou en vrac dans des contenants clairement identifiés d'un « V ».

Pour en savoir davantage sur la collecte des matières organiques à l'aide du bac brun, on peut composer le 450 225-5055 ou encore écrire à : [environnement@mrc-beauharnois-salaberry.com](mailto:environnement@mrc-beauharnois-salaberry.com).

**MRC de Beauharnois-Salaberry**

– 30 –

Source et informations : Guy Longtin  
Coordonnateur aux communications  
MRC de Beauharnois-Salaberry  
Téléphone : 450 225-0870, poste 226  
Télécopieur : 450 225-0872

Courriel : [g.longtin@mrc-beauharnois-salaberry.com](mailto:g.longtin@mrc-beauharnois-salaberry.com)